

AVENTURES

Raids de qualité

Jean-Pierre BERNARD



76 C rue de Champ Menou

F - 74200 ALLINGES

Tél./Fax 33 (0)4 50 71 40 01

E-mail :

jpbernard.guide@wanadoo.fr

Haute Route du Soleil (Tessin)

Traversée Simplon – Andermatt du 1er au 7 avril 2019 (7 jours)



A l'ouest des Alpes Léponentines, un grand raid relie le col du Simplon à Andermatt. A cheval entre la Suisse et l'Italie, cette partie des Alpes appelée Tessin est réputée pour son enneigement, associé à la qualité d'accueil de ses refuges.

A noter l'ascension du Blinnehorn (3374 m), point culminant du Tessin, sera notre must !

Au programme : Transfert au Simplon – Refuge Monte Leone (2848 m) / Alpe Devero / Refuge Mittlenberg / Pointe d'Arbola-Refuge Mores / Blinnehorn-Refuge Piansecco / Monte Rotondo-Refuge Basodino / Andermatt

Point de rendez-vous et de dispersion : Thonon-les-Bains ou Sion

Niveau technique : Dénivelée moyenne par jour : 900 m / Altitude maximale : 3374 m / Pententes moyennes

Pour qui ?

Skieur de randonnée ayant un entraînement physique sérieux
Journée la plus longue (DM : 1300 m – DD : 1800 m) : 7 h

Votre budget individuel pour un groupe au minimum de 4 personnes :

- Frais d'encadrement du guide : **500 euros**
- Frais estimés à **850 euros** pour la caisse commune, à prévoir en espèces au début du stage
- La caisse commune comprend les frais d'hébergement en hôtel (demi-pension et chambre double), de repas chauds à midi, des remontées mécaniques et de tous les transferts prévus au programme

Voir remarques ci-après

Ce budget n'intègre pas :

- Les boissons personnelles
- Toute extension non décrite
- L'assurance personnelle

Nos plus :

- L'expérience de votre guide
- Le transport assuré en minibus (covoiturage)
- Le choix de la qualité pour l'hébergement en chambre double et avec des repas chauds à midi
- Le prêt du matériel de sécurité (ARVA...)

Remarques :

- Le stage proposé n'est pas un produit d'agence, mais le fruit du travail et de la longue expérience d'un guide artisan. De ce fait, *la prestation décrite dans cette fiche ne constitue pas un forfait touristique au sens de l'article L211-2 du code du tourisme, ce que le client reconnaît et accepte expressément.*
- Seul l'encadrement est acheté auprès du guide par le client.
- Les autres prestations sont incluses dans la caisse commune dont le budget a été établi en fonction des tarifs applicables par les prestataires à ce jour et pourrait être modifié en fonction de leurs conditions tarifaires.

Une **fiche technique détaillée** comprenant le programme, la liste de matériel, l'heure et le lieu de rendez-vous précis est à votre disposition **sur simple demande**. N'hésitez pas à nous contacter !